

# Insert'Actu

## Liens utiles :

- \* Donnez-nous de vos nouvelles en cliquant sur ce lien : [Actualisation](#)
- \* Inscription sur « Réussite apprentissage » : [ici](#).
- \* Merci d'indiquer vos coordonnées (nom, prénom, âge, n° de téléphone, ville d'habitation) et votre projet.
- \* Vous recherchez un contrat en alternance ? Rendez-vous sur : [www.alternance.emploi.gouv.fr](http://www.alternance.emploi.gouv.fr)

## Les dates à retenir pour fin juin et le mois de juillet 2016

- \* Les SAS  
Alternance

Tous les lundi matin à la Mission Locale

- \* Atelier CV

Du 27 au 30 juin 2016

Du 11 au 13 juillet 2016

Du 25 au 28 juillet 2016

- \* Atelier coaching

Du 27 juin au 1er juillet 2016

Du 4 au 8 juillet 2016

## Du coaching dans mon projet professionnel : pour en faire quoi ?

Coaching : ce mot couvre une gamme d'interventions dans différents domaines: coaching minceur, coaching santé, coaching de voix, coaching de look, coaching d'amour (love coaching) qui ont fini par créer le trouble et la méfiance.

Alors : qu'est-ce donc que ce coaching tel qu'on le pratique à la mission locale de Taverny ?

En quoi peut-il se révéler être une pièce-maîtresse dans une stratégie de sortie du chômage ou de promotion professionnelle ?

Le coaching tel que nous le pratiquons a une visée de développement professionnel que l'on pourrait synthétiser par cette équation :

Le développement professionnel = préférences professionnelles + compétences + activité adéquate.

Il s'agit donc, aidé en cela par un coach, de :

1. Révéler et mettre en évidence ce que JE VEUX faire (mes préférences professionnelles)
2. De faire la lumière sur ce que JE SAIS faire (mes compétences)
3. D'identifier les métiers où JE PEUX valoriser et exploiter ces préférences et ces compétences (l'activité adéquate).

Se faire coacher représente ainsi une aide précieuse pour construire une carrière professionnelle solide et durable : d'une part mon coach va m'aider à clarifier les trois éléments cités ci-dessus.

Mais, plus que cela : il va m'aider à choisir la bonne stratégie professionnelle, à prendre la bonne décision car, en matière d'orientation professionnelle, il faut arbitrer et décider entre plusieurs options :

- A. Si l'on n'AIME PAS FAIRE quelque chose et que l'on ne SAIT PAS LE FAIRE, il vaut mieux Renoncer.
- B. Si l'on AIME FAIRE quelque chose, mais que l'on ne SAIT PAS LE FAIRE, il faut se Former.
- C. Si l'on SAIT FAIRE quelque chose, mais que l'on n'AIME PAS LE FAIRE, il faut se Réorienter.
- D. Enfin, si l'on AIME FAIRE quelque chose et que l'on y ajoute le SAVOIR FAIRE correspondant, on entre alors dans un cercle vertueux qui nous permet de réaliser pleinement notre talent.:

*« Là où les talents croisent les besoins du monde, réside la vocation. » Aristote*

### Déroulement d'un atelier coaching:

Réalisés en collectif ou en individuel, les ateliers coaching proposent une succession de tests ayant pour but d'évaluer et de repérer ses points fort, des entretiens individuels permettant d'identifier sa motivation et de clarifier son projet professionnel, enfin une recherche d'information pour améliorer sa communication et construire sa stratégie d'insertion professionnelle.

Proposés tous les mois, ils se déroulent sur 3 jours entre la Mission Locale et la Cité des métiers de Paris La Villette et rassemblent entre 8 et 10 jeunes par session. ■



## La Cité des Métiers : un lieu ressource atypique

La première Cité des Métiers a ouvert en 1993 au sein de la Cité des Sciences en incorporant des partenaires de l'orientation, de l'insertion et de l'évolution professionnelle comme le Pôle Emploi, l'AFPA...

Il s'agit d'un lieu ouvert à tous et gratuit, dont l'activité principale concerne l'orientation et le conseil au niveau professionnel.

En effet, il est possible de rencontrer sans rendez-vous des conseillers en orientation, en emploi/formation, de consulter la multitude de documents ressources (4000 au total).

Les documents sont mis à disposition sous plusieurs types de supports afin d'en faciliter l'accès.

Régulièrement, la Cité des Métiers organise des ateliers sur la recherche d'emploi, la création d'entreprise, la réorientation professionnelle, et d'autres événements en lien avec l'emploi ou la formation.



Depuis 2008, la Mission Locale a noué un partenariat avec la Cité des Métiers et le GRETA Paris Centre.

Celui-ci nous permet d'utiliser ce lieu ressource pour animer

certaines de nos ateliers tels que les POP (Parcours d'Orientation Professionnelle), les ateliers coaching ou des actions de prévention santé.

Ainsi, les jeunes peuvent y faire des recherches approfondies sur leur projet professionnel et disposer du matériel nécessaire (livres, revues, ordinateurs...).

Pour se déplacer dans la Cité des Sciences et de l'Industrie, nous sommes chaleureusement guidés par M. Rachid OUFFAD, formateur du GRETA Paris Centre.

Il nous y assure une présentation et une médiation autour de l'ensemble des services disponibles: Bibliothèque, Carrefour numérique, Cité de la santé, Planétarium, Expositions et autres animations. ■

## Le métier du mois : Paysagiste

- **En quoi consiste t-il ?**

Le paysagiste conçoit et met en œuvre des travaux d'aménagement des espaces verts. Il travaille la terre, plante les végétaux et peut s'occuper de leur entretien. Il œuvre en s'adaptant au rythme des saisons : il choisit avec précaution le type de plantes à disposer pour qu'elles embellissent le plus longtemps possible jardins et parcs. Métier de plein air, il requiert de s'adapter rapidement aux conditions climatiques, une bonne condition physique, de la créativité et de la minutie.

- **Quelles études ?**

Cap Agricole Jardinier Paysagiste

Cap Agricole Entretien de l'Espace Rural

Cap Agricole Métiers de l'Agriculture, spécialité Production Végétale Arboriculture Horticulture

Bac pro Aménagements Paysagers

BP Aménagements Paysagers



- **Quel salaire ?**

Les salaires ou les revenus sont très variables selon que le paysagiste est salarié ou à la tête de sa propre entreprise. Un agent d'une collectivité territoriale débute aux alentours du Smic (1 467 € brut mensuel). Un salarié d'une entreprise privée touche le Smic (1 467 € brut mensuel). Un artisan qui débute à son compte gagne selon le volume de ses commandes.

- **Se renseigner sur le métier :**

[www.f-f-p.org](http://www.f-f-p.org)

[www.compagnons-du-devoir.com](http://www.compagnons-du-devoir.com)